

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18367 - 71ÈME ANNÉE

8 mars : Journée internationale des Droits des Femmes

« Pour l'ouverture d'un travail mémoriel et muséal sur la condition féminine en terre réunionnaise »



9 mars 1975, les femmes de La Réunion mobilisées « contre l'aggravation de la misère, le chômage massif, la flambée des prix, les bas-salaires ». Toujours solidaires des luttes pour le progrès, les femmes sont toujours en première ligne à La Réunion.

Le Parti communiste réunionnais propose le lancement à La Réunion d'un grand travail de mémoire pour rappeler toute l'importance des combats menés par les Réunionnaises pour faire avancer les droits de leurs compatriotes. Cette proposition a été formulée hier dans une déclaration dont voici le contenu :

La journée du 8 mars 2016 est la Journée internationale pour les droits des femmes. Sera-t-elle consacrée à la folklorisation médiatique, à la dérive commerciale et consumériste imposée par une élite de nantis ou alors à l'engagement

total pour un changement de politique en faveur des victimes de la colonisation ?

Plus personne n'ignore aujourd'hui que La Réunion est un Département socialement hors norme. C'est le

triste résultat d'une politique qui a refusé aux Réunionnaises et Réunionnais l'application de l'article 2 de la loi du 19 mars 1946, dite loi d'Égalité. Pourtant tout était clairement exprimé lors des législatives du 21 octobre 1945 et qui avaient vu



De nombreuses femmes à un rassemblement au Jardin de l'État à l'époque du CRADS. Les femmes ont joué un rôle décisif dans l'élection de Raymond Vergès et Léon de Lépervanche à l'Assemblée nationale le 21 octobre 1945.

la victoire de Raymond Vergès et Léon de Lépervanche. Ils prônaient de mettre fin au statut colonial par le Département. La section réunionnaise de l'Union des Femmes de France, devenue en 1959 l'Union des Femmes de La Réunion, avait largement contribué à cette victoire.

À Paris, les gouvernements successifs qui ont bafoué ainsi le choix démocratique de la population réunionnaise, portent l'entière responsabilité de la crise actuelle. On ne peut pas vouloir le Département sans ses exigences logiques d'Égalité. Dans cette trahison, ces gouvernements ont bénéficié de complicités réunionnaises durant des dizaines d'années.

Honte à ces politiques qui n'ont pas fait honneur aux Femmes qui votaient, pour la première fois, à une élection législative, alors que les Hommes avaient acquis ce droit dès l'abolition de l'esclavage en 1848, soit 97 ans avant. Il est vrai que les Réunionnaises avaient voté majoritairement dans l'espoir que ce changement radical allait mettre fin à près de 300 ans d'abus de toutes sortes. Qu'on se rappelle qu'à certains moments, on importait 80 % d'hommes et 20 % de femmes.

À cette époque, la grande majorité des Réunionnais n'avait pas le statut d'être humain. Les propriétaires des plantations avaient avant tout

besoin de la force physique des hommes. Les femmes étaient considérées comme des « reproductrices », et étaient là également pour subir les violences sexuelles des possédants qui les traitaient comme des objets. Ces violences ont laissé des traces qui peinent à s'effacer, 167 ans après l'abolition de l'esclavage.

70 ans après la promulgation de la loi d'égalité, ce sont les inégalités qui restent la norme à La Réunion. Mais pour une partie de la population, les femmes, cette injustice est encore plus flagrante. Nos compatriotes sont encore plus touchées par le chômage. Quand elles ont un emploi, elles ont trop souvent des salaires inférieurs pour un même travail. Elles subissent des discriminations pour le déroulement de leurs carrières, et l'accès à des postes à responsabilité. Si la loi peut aider à faire reculer ces inégalités, cela ne suffit pas. Le PCR estime qu'il est nécessaire d'opérer une révolution dans les mentalités, grâce à l'éducation, la solidarité et au travail de mémoire.

Le PCR se félicite d'avoir contribué à la proposition de loi qui a conduit à ce que la France reconnaisse l'Esclavage "crime contre l'Humani-

té". De nombreuses initiatives existent déjà. Le PCR préconise que le 8 mars 2016 soit l'occasion de réclamer l'ouverture d'un travail mémoriel et muséal sur la condition féminine en terre réunionnaise durant 350 ans.

Ce travail doit être ouvert à toute la société pour débattre de l'avenir commun ainsi que de la cohésion sociale, débarrassée de l'héritage de violence socio-historique.

Le Port, le 7 mars 2016

Simone Yée Chong Tchi Kan
Ghislaine Cataye
Ginette Sinapin
Camille Dieudonné

Édito

Paris se prépare aux inondations, la Région Réunion veut une route en mer

5 millions de personnes sinistrées, 400.000 emplois menacés, 1,5 million de personnes privées d'électricité, 30 milliards d'euros de dommages. Quelle région du monde pourrait subir un pareil cataclysme ? Paris, tout simplement.

Depuis hier, la France organise dans sa capitale un grand exercice de protection civile. Il vise à préparer l'éventualité d'un événement qui a déjà eu lieu : la crue centennale, celle qui a une possibilité sur cent de se produire. Sur de vieilles cartes postales, et dans des livres d'histoire, des photos montrent des Parisiens se déplacer en bateau dans des rues inondées, ou aller d'un immeuble à l'autre sur des ponts de planches improvisés. C'était en 1910, la dernière crue centennale. Elle avait duré 7 semaines.

Depuis cette date, des installations ont été construites pour maîtriser le cours de la Seine qui traverse Paris. Mais les importants lacs de retenue pour contenir les flots du fleuve et de ses affluents n'empêcheront pas ce que les autorités jugent inéluctables : une crue comparable à celle de 1910.

Le Paris du début du 20^e siècle était bien différent de celui d'aujourd'hui. La région parisienne était beaucoup moins peuplée, l'urbanisation était moins importante. Le but de cet exercice est donc de se préparer à anticiper deux certitudes. La première, c'est que la crue de 1910 se reproduira. La seconde, c'est qu'elle fera beaucoup plus de dégâts.

La Réunion est sur la trajectoire de phénomènes beaucoup plus intenses que la crue de la Seine,

ce sont les cyclones et leurs records de pluviométrie. Depuis quelques années, des cyclones dévastateurs se sont abattus sur des terres habitées aux Philippines, aux Vanuatu et aux Fidji. Le 4 mars dernier, la dernière conférence de presse du Parti communiste réunionnais avait rappelé que 25 % de la population vit dans des zones à risque. Les effets des cyclones très intenses sont connus à La Réunion. Celui de 1948 avait transformé la ville de Saint-Leu en un lit de rivière. C'est pourquoi des équipements tels que le collège ou la gendarmerie ont été construits à Piton Saint-Leu, loin de la menace des vagues et des ravines en crue.

À Paris, une grande campagne d'information a lieu pour que la population puisse anticiper. À La Réunion, le plus gros investissement a lieu dans la zone de tous les dangers, le littoral. Imagine-t-on l'impact d'un cyclone aussi intense que celui qui s'est abattu cette année sur les Fidji sur la NRL ? Quelles seront les conséquences pour les Réunionnais qui n'ont pour seul moyen de communication que des routes franchissant des radiers submersibles ? Pendant que Paris adapte sa politique au risque climatique le plus grave, la Région Réunion veut construire une route en mer. Pourtant, la France et La Réunion se situent sur la même planète. Comment expliquer une telle différence d'appréciation ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Journée internationale des droits des femmes au coeur des Objectifs du développement durable

« La parité en 2030 : avancer plus vite vers l'égalité des sexes! »

Pour l'ONU, la Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de dresser le bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays et de leur communauté.



Une Ethiopienne et son enfant, en janvier dernier lors de la visite du secrétaire général de l'ONU dans une région victime de la sécheresse. Les femmes sont toujours en première ligne.

Le thème 2016 de la Journée internationale des droits des femmes met l'accent sur les moyens d'accélérer le programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur la mise en place d'un élan pour la mise en œuvre effective des nouveaux objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes et l'objectif 4 sur l'éducation de qualité pour tous. Il s'agit aussi de mettre en lumière l'initiative « Pour un monde 50-50 en 2030 » d'ONU Femmes, ainsi que d'autres engagements en faveur de l'égalité entre les sexes, les droits des femmes et ce qui permet de favori-

ser leur autonomie.

Les cibles clés du programme de développement durable à l'horizon 2030 :

- D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile, conformément à l'objectif de développement durable 4

- D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite

enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

- Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation

- Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine

Les Nations-Unies et la Journée internationale des droits des femmes

« L'égalité des sexes dans le monde : le plus grand investissement »

À l'occasion du 8 mars, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, explique l'action des Nations-Unies dans la lutte pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Il précise comment cette lutte se situe dans deux grandes causes internationales : les Objectifs du développement durable et l'application de l'Accord de Paris sur le climat.

Au cours de mon enfance, pendant l'après-guerre en Corée, je me souviens d'une tradition que j'avais observée, qui m'avait intrigué : les femmes qui allaient accoucher laissaient leurs chaussures sur le seuil de la porte et lançaient un coup d'œil apeuré. « Elles se demandent si elles vont jamais les porter à nouveau », m'avait expliqué ma mère. Ce souvenir continue de me hanter. Dans les régions pauvres dans le monde d'aujourd'hui, les femmes risquent encore de mourir en couches, alors que la mortalité maternelle fait partie des nombreux dangers évitables. Des bébés de sexe féminin subissent trop souvent encore des mutilations génitales. Des filles sont attaquées en chemin à l'école. Des corps de femmes deviennent des zones de bataille pendant les guerres. Des veuves marginalisées s'appauvrissent.

Des agents du changement

La seule façon de résoudre ces problèmes, c'est de donner aux femmes les moyens de devenir des agents du changement.

Pendant plus de neuf ans, j'ai appliqué cette philosophie à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons brisé tellement de plafonds de verre que le sol est jonché de tessons. Nous balayons les hypothèses et les préjugés du passé, afin que les femmes puissent franchir de nouvelles frontières.

Pour « l'autonomisation des femmes partout »

Pour veiller à pérenniser ces progrès qui sont réels, nous avons instauré un cadre qui met le système des Nations Unies tout entier face à ses responsabilités. Alors que l'égalité des sexes était perçue comme une idée fort louable, c'est aujourd'hui une politique fermement appliquée. Avant, la formation à la problématique hommes-femmes était facultative; aujourd'hui, elle est obligatoire pour un nombre toujours grandissant de membres du personnel de l'ONU. Dans le passé, seuls quelques budgets consacraient des ressources à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes; aujourd'hui c'est devenu la pratique pour un budget sur trois, et ce n'est pas fini.

Confucius nous a appris que pour mettre de l'ordre dans le monde, il fallait commencer par définir son propre cercle. Armé de la preuve selon laquelle des dirigeantes femmes à l'ONU constituent un précieux atout, je me suis exprimé en faveur de l'autonomisation des femmes partout. J'ai pris la parole devant des parlements, des universités, au cours de rassemblements publics, d'entretiens privés avec des chefs d'État et de gouvernement, de réunions avec des responsables d'entreprises et de discussions franches avec des hommes puissants à la tête de sociétés patriarcales rigides. J'ai insisté partout sur l'égalité des femmes et les mesures urgentes à prendre pour y parvenir.

Développement durable et Accord de Paris

Lorsque j'ai pris mes fonctions, il existait encore neuf parlements au monde, qui ne comptaient aucune femme. Nous avons aidé à réduire ce chiffre à quatre. J'ai lancé en

2008 la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes »; aujourd'hui, nombre de chefs d'État et de gouvernement et de ministres, des centaines de parlementaires et des millions de personnes ont adhéré à l'appel à l'action.

J'étais le premier homme à rallier la campagne HeForShe; plus d'un million de personnes l'ont fait, depuis. J'ai défendu des activistes qui ont préconisé l'abandon des mutilations féminines et j'ai été enchanté lorsque l'Assemblée générale a adopté la première résolution de son histoire en vue de soutenir cet objectif. Je me fais l'écho des appels lancés par nombre de personnes qui savent que les femmes peuvent nous aider avec beaucoup de succès à mettre en œuvre notre audacieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à faire avancer l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

« Le plus grand investissement qui soit »

En cette Journée internationale de la femme, je continue d'être scandalisé par le déni des droits des femmes et des filles, mais je suis encouragé par l'action des personnes, partout au monde, qui savent que l'autonomisation des femmes fera avancer la société. Consacrons-y des fonds suffisants, sensibilisons courageusement l'opinion et manifestons une volonté inébranlable, pour parvenir à une plus grande égalité des sexes dans le monde. C'est le plus grand investissement qui soit, dans notre avenir partagé.

Oté

Astèr la pi bozwin 8 mars !

Zordi néna trant-név an l'ONU la désid pran lo 8 mars pou fé la zourné d'la fanm. Sé in zourné éspésyal pou banna, pou pran an kont zot difikilté, pou rann a zot homaz. L'ONU la désid in zour éksopré pou banna, sirman pa pou la po patat. Dopli 1977, trant-név an, éské ozordi ni pé di lo maléré sor banna la anbéli, la v'ni plis mié ousinonsa lé v'ni pli pir ? Sanm pou mwini a lalir ki sava i fo ankor kèk 8 mars pouk pou vréman bann madam i gingn tout zot plass.

Déza na pwin tank sa d'tan banna na lo droit voté, dopli 1944, dopli lo tann banna i kour déryèr késtyon légalité èk bononm ? Lé rokoni, pou minm travay, pou minm responsabilité in madam i gingn pa lo minm salèr kin bononm. Dann gran lantropriz lé rar war in madam pran la tèt an o. Dayèr, pa solman shé bann ti kolon néna lanyaz. Avantyèr o swar, mwini la antandi inn miniss souplingn a èl pou di konm sa laba lasanblé bann dépitè i fé lo kok.

Aprés néna la violanss banna i sibi. Tousala lé insiportab. I éspass pa in zour ni antan in madam la gingn lo kou son kaz, ziska gingn la mor dé-fwa, in ot la sibi lo viol dann shomin, ousinon in ot lé arsélé dann travay. Minm si zordi néna la lwa pou kad in pé tousala, malérozman ni pé pa di banna lé an sékirité pou vréman. Ni krwaz lo dwa pouk byinto l'ONU i di konmsa "Astèr la pi bozwin 8 mars". Mé kansa na di sa ?

Justin

« Alé ! Manz m'a péyé don ! » - In kozman po la rout

Kozman la mi koné sa dopli lontan. Pou moin sa i vé dir in kékshoz konm « alé fé oir aou ! » osinonsa « alé baladé », « désote dann mon kol pinèz ! » konm in manyèr anvoy demoun dsi lé roz. Na poin lontan dann liv Daniel honoré, moin la lir sa i fasonn rabès in moun pou dir ali ou lé sipèryèr ali vi k'lé kapab pèye in barkète pou li. Mi di pa la pa vré, mé mi poz amoin in késtyon : sré pa plito ké ou i di la pèrone sépa si èl i kroir ou va pèy son manzé-si èl lé si bète pou kroir in n'afèr konmsa. Biensir lé pou abès la pèrone, mé sé pa pou propoz aèl fé in zès an sa favèr mèm mové kèr. Touléka sa in kozman i fé travay mon tête, pars mikoné pa kan li lé éné, dann kèl sirkonstans lo promyé moun la di sa é konm mi koné pa, konm i di, so bann paramète-la, moin lé annuiyé pou ansèrv de li dann lo kontèks k'i fo. Alé pa kroir sa i anpèsh amoin dormi ! Dir sa sré mantir !